

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 15

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 12

Date de convocation :
01/10/20

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 6 octobre 2020

L'an deux mil vingt et le six du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, PEREZ Fernand, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mmes BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, Mr PUGINIER Régis
Secrétaire de séance : Mr Régis QUINTA

Point 1 : renouvellement de la convention de gestion de service pour les compétences eau et assainissement avec la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois. Après exposé de la convention, les membres donnent leur accord. Adopté à l'unanimité.

Point 2 : adhésion au groupement de commandes de la CCCLA pour travaux d'entretien de voirie, de mise en sécurité et d'amélioration structurante de la voirie – En deçà de 10.000 € de travaux, la commune est libre de faire appel à un prestataire de son choix. Si elle adhère au groupement, au-delà de ce seuil, elle devra confier les travaux au prestataire retenu par la CCCLA. Après discussion, les membres décident d'adhérer au groupement de commandes. Voté à l'unanimité.

Point 3 : Vote budget du lotissement du Barri Pitchou – La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 11.241 €, la section d'investissement à 60.512 €. Ce budget sera liquidé en 2021. Voté à l'unanimité.

Point 4 : Travaux et projets du mandat – Réflexion a été demandée à tous les membres sur les perspectives du mandat. Il en ressort : aménagement de la Place de la Mairie dans sa globalité (place, parking, barbecue, espaces verts), aménagement salle des fêtes (sol, huisseries, stockage, auvent), points d'apport volontaire (embellissement, dissimulation), nouveau lotissement, amélioration voirie sur points dangereux, toit église St Pierre, allées cimetières, création sentiers de randonnées et parcours sportif, aménagement Fount d'Alzouno, parking d'Elusio, éclairage tennis/boulodrome et barbecue, création d'une aire de jeux pour enfants, crépis presbytère St Pierre et reconstruction du mur à l'arrière, sécurisation et éclairage du chemin de la Plano, installation décente de la bibliothèque nomade, agrémenter cheminement barbecue/tennis, réfection de voirie, mise aux normes du réseau d'éclairage public (vétusté des mâts, dangerosité, économie d'énergie), GEMAPI (gestion milieux aquatiques et prévention inondations), création d'un comité d'embellissement avec population, « désacralisation » de l'église de St Laurent pour aménagement salle de spectacle, création d'un bistrot de pays et/ou d'un comptoir de campagne, installation de cages sur terrain multisports ou terrain jouxtant école.

Point 5 : questions diverses

- ✓ Proposition de M. Mme Thomas d'acheter 20 m2 des anciens pavés autobloquants du parvis de la mairie pour 80 €. Accord à l'unanimité.
- ✓ Local de l'ancienne menuiserie : nettoyage suite vente aux enchères. Après un nettoyage complet, les membres du conseil devront se positionner sur la destinée de ce local. A ce jour, 3 propositions de location.
- ✓ Parcelle zone artisanale proche usine du Ségala : à l'origine, destinée à l'agrandissement du parking de l'usine. Aucun réseau.

La séance est levée à 21h15.

Le Maire,
Ch. PRADEL

